

OUVERTURE INTERNATIONALE ET MOBILITE DANS LE MONDE

DEMANDE DE SOLDE A LA CTM POUR DES VOYAGES PEDAGOGIQUES A VOCATION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE¹

FICHE DE PROCEDURE A L'ATTENTION DES ECOLES, COLLEGES ET LYCEES.

Dans le cadre de la convention signée entre le **Rectorat** et le **Conseil Régional de Martinique en 2012** et en cours de reconduction avec la **Collectivité Territoriale de Martinique** visant la mise en commun des procédures d'instruction des demandes **de solde subvention**, les établissements scolaires sollicitent **par l'intermédiaire de la DAREIC** le solde de la subvention accordée par la **CTM** pour la réalisation de projets de voyages pédagogiques à vocation linguistique et culturelle.

Procédure en ligne

Vous êtes invités à renseigner en ligne le formulaire de demande de solde dédié afin d'effectuer vos demandes de subvention pour les projets de mobilité « séjours linguistiques et culturels ».

Pour accéder au formulaire veuillez cliquer sur le lien correspondant de l'appel à projet.

Calendrier : se référer au calendrier de la campagne d'appel à projet

Vous trouverez dans la rubrique **[Boîte à Outils pour les séjours linguistiques et culturels](http://site.ac-martinique.fr/dareic/?page_id=4406)** tous les éléments nécessaires à la préparation de votre dossier (fiche de procédure, modèle de formulaire...) : http://site.ac-martinique.fr/dareic/?page_id=4406

C'est le dossier en ligne, **dument renseigné et validé que vous imprimerez en double exemplaire** pour envoi par courrier à la DAREIC **avant le 30 septembre 2016 (obligatoire) :**

DAREIC, Les Hauts de Terreville Bureau 213, 97233 Schœlcher.

La DAREIC en transmet un exemplaire à la CTM Service Education après instruction avec une fiche d'accompagnement.

Rappel : Les demandes de solde adressées directement à la CTM sans respecter la procédure indiquée par les deux parties (CTM et Rectorat) ne pourront faire l'objet d'aucun traitement.

¹ Sources : Voir [documents Région adressée aux lycées en octobre 2013](#)